



L. Oscar Néel
Juge

REGISTRE

Contenant ~~de~~ les ~~années~~ mois feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la Commune de Trilbardou pendant le cours de l'année 1862.

A Meaux, le vingt Décembre mil huit cent soixante et un.

L. Oscar Néel
Juge

N^o 1^e

Acte De
Naissance
Louis Adrien Rain
8 Janvier

Quinze heures deux minutes deux, le huit Janvier Cinq heures Du Soir, par devant nous Le Juge Deliguier, Notaire et officier public de l'Etat Civil de la Commune de Trilbardou, est venu Louise Adrinnne Rain, femme de Louis Rain, âgé de vingt-huit ans, Jarzéme, demeurant à Mesny, Canton de Claye-Souilly; à quel nous a déclaré que

Cejourd'hui, à quatre heures du Matin,
il lui est né au domicile de son père,
Jean Baptiste De Rain, etme D'Infan
qu'il nous présente, en que nous
reconnaissons être un sexe féminin,
et à laquelle il a donné le Prénom
de Louise Adrienne; Laquelle enfant il a
eu de son légitime Mariage avec
Adèle Adrienne Lautier, âgée de vingt
ans, Cuisinière, demeurant aussi
Nestry avec son mari; Lesdites
présentation et déclaration nous ont été
faits en présence de Alfred Désiré
De Rain, âgé de vingt-neuf ans, Maconvrier
qui a déclaré, le nom de Marie
De Rain, âgé de vingt-sept ans,
Bouchet, Clément Germain Du Déclarant
pour deux témoins majeurs demeurant à
Griffardeau; Lesquels ont tenu que le
père de l'enfant Comparaient et déclarant,
Signé avec nous le présent acte de
Naissance, après lecture faite.



Auguste Bourrier
et
Léontine Bonorine

Charpentier
3 place,

âge de vingt trois ans (en Demi), Gardien né
à Drisy, Canton de Betz, Département de
l'Oise, Demeurant de fait depuis plus de six
mois, à Griffardeau, et de Rain à Pommere,
Canton de Langy, Seine et Marne, fils
majeur de (Désiré) Henry Gruebel
Bourrier, et de (Auguste) Adèle (Adrène)
Pavelle, âge de cinquante six ans,
Maconvrier, demeurant aussi à Pommere,
Laquelle lui présente en personne, sous la
dictée (Conseil) au présent Mariage d'une
fille. En Léontine Bonorine Charpentier,
âge de vingt un ans (en Demi), Maconvrière
nue en Demeurant à Griffardeau, fille majeure
de (Alphonse) Charpentier, âge de quarante
ans aux deux De Long et de Marie
Adélaïde Marin, âge de cinquante un
ans, sans Profession, demeurant ensemble
à Griffardeau; Lesquels aussi ici présente
en personne, nous our (Déclaré) Conseillers
au présent Mariage d'autre part. Ainsi
en ci dessus Constaté, ainsi qu'il résulte
des Actes de Naissance de l'enfant
et de l'exposée, ainsi que l'acte de Déclaré du
père de l'épouse, qui nous our été produite,
et que nous avons dans les yeux;
Lesquels après avoir été paraphés
par nous, et par les parties produisantes,
resteront annexes au présent acte.
Lesquels nous our reçus de procéder à
la Célébration du Mariage projeté entre
eux, en faveur des Publications sur

Naissance et de Rain. Griffardeau

N° 2.

Acte de
Mariage
entre

Qui nul bras eut soixante deux, le
Lundi trois Mars, dix heures du Matin;
Son Nomme (Nomme) Adolphe De Lignières
Maire de la Commune de Griffardeau, et officier
public de l'état Civil; Son Compagnon publiquement
dans la Maison Commune, Auguste Bourrier,

éte faites faire en proche Marie, qui en
elle de Pompey Savoie, Les Dimanches
meut le Sige férias Permis, à l'heure de
Marie, d'après un Certificat délivré par
Monsieur Le Maire De La Commune de
Pompey, en date du Vingt trois férias,
aussi dernier en Legalis; lequel après
avoir été aussi paraphé par nous, et par
la partie produite, testera annexé au
présent acte. Aucune opposition ayant
Marie se nous ayant été signifiée,
faisons devant à leur acquisition, avors
avoir donné Lecture de toutes les pièces
ci dessus mentionnées, ainsi que du
Chapitre six du Code Civil relatif au
Mariage; avons demandé au futur époux
et à la future épouse, s'ils voulaient se
prendre pour mari et pour femme; ils ont
élevé ayant répondu séparément et affirmanlement,
avons déclaré au nom de la loi, que le
Sieur Auguste Bourvier, en la personne
de Léontine Bourvier Chaperot, étaient unis
en Mariage. D'après la loi du Dix
Juillet mil Sept Cent Cinquante, nous
avons interpellé les deux fidus époux,
ainsi que les personnes présentes autorisant
le présent mariage, à nous déclarer s'il
avait été fait entre eux, un Contrat De
Mariage; lesquels nous nous avons attesté
qu'il n'en avait pas été fait. De
quoi avons dressé acte sur Le Champs,
en présence de Monsieur Poudrier, âgé de
soixante cinq ans, Maunourau Denierant
à Pompey, beau père de l'époux; de



Francis) Charlemagne Bourvier, âgé de
vingt sept ans, Vigier Denierant
Sain, Chibault, Cantor de Lagu, fils
de Lepois; de Jean Baptiste Jean Marin,
âgé de cinquante trois ans, Maître Macer
et chevalier matinal de l'épouse; de Louis
Emile Chaperot, âgé de vingt cinq ans,
Maunourau, frère de l'épouse, tout Denier
Denierant à Villardon, et tous quatre
élevés mariaç; lesquels ont ainsi que
les parties contractantes, signé avec nous
le présent acte, après Lecture faite, excepté
le nom de l'épouse qui nous a déclaré ne
savoir signer. L'Ag Chaperot

Bourvier et Chaperot
Maurice
Emile Léontine Marie
Chaperot Le signataire

N^o 3.

Acte De
Naissance
De
Emile
Germain.

S'Marie.

Le Qui mil soixante dix,
Le six Mars, dans l'heure du Matin; Par
l'heure (heure à Volpise) Déliguier, Sieur
en officier public de l'Etat civil de la
Commune de Villardon; son Compagnon Le
Sieur Louis Germain Germain, âgé de
trente cinq ans, Maunourau, Denierant à
Villardon; lequel nous a déclaré qu'il tenait
à l'heure (heure du Matin, il lui est né en son
Domicile, un enfant qui il nous présente,
et que nous reconnaissions être du sexe
Masculin, et auquel il a donné le Nom
de Emile; lequel enfant il a en de

du légitime Mariage, avec Louise Alexandrine Melier, âge de trente ans, journalière, Demeurant à Chillardon avec son mari; Lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence de Auguste Didier Gardejus, âge de tout quinze ans, Bourrieret, et Charles Lejeune Dubois, âge de quarante trois ans, Marchand Epicien, tous deux tenans meubles Demeurant à Chillardon, en proche voisine du déclarant; Lesquels ont ainsi que le père de l'enfant concerné et déclarant, signé avec nous le présent acte de Naissance, après Lecture faite. / s. J. B. Gardejus

F. Le Jeune, Bourrieret
Germaint

N^o. 4.

Acte de
Naissance
de
Léon Alexandre
Bouvier.

17 Mars.

Acte en date du 16 février 1901
versant à la mairie de Meaux, Bouvier
Léon Alexandre dont le naissances
est constaté dans l'ordre et cote à
Contrat mariage, avec Michel Delaporte
dont mention fera par nous, officiel
de l'état civil le 1^{er} mai 1901

Eug^e Koller



présentation et déclaration nous ont été faites
en présence de Jean Louis Gastier, âge
de quarante Cinq ans, Charon, et
Calixte Aimé Fleurot, âge de cinquante
neuf ans, Propriétaire, tous deux tenants
meubles Demeurant à Chillardon, en
proche voisine du déclarant; Lesquels ont
signé avec nous le présent acte, après
lecture faite, excepté le père de l'enfant
concerné en déclarant que nous a déclaré
de nouveau ne savoir signer.

Gastier Fleurot

Signatur

N^o. 5.

Acte de
Naissance
de
Léon Alexandre
Bouvier.

14 Mars.

Approuvé le nom de Louis

Mayeux

et d'après

le nom de

Léon

Alexandre

Légal enfant il a en

son légitime

Mariage, avec

Marie

Germaint

Gastier

Viguer

Signatur

Le vingt quatre Mars quatre heures du
soir, par devant nous Adolphe Delignières,
Maire en officier public de Chillardon civil de
la Commune de Chillardon; et Camille Louis
Victor Alexandre Auguste Marie, âge de
quarante ans, Ménier, Demeurant à Chillardon;
Légal nom à déclarer que ce jour viennent à ouze
heures du matin il lui en rendra son
Domicile une enfant qu'il nous présente
et que nous reconnaissons être du sexe
féminin, et à laquelle il a donné les
prénoms de Léonie (Léonie); Laquelle
enfant il a en son légitime Mariage, avec
Hélène Désirée Poupart, âge de trente
trois ans, sans Profession, Demeurant à
Chillardon avec son mari; Lesdites
présentation et déclaration nous ont été faites
en présence de Jules Ernest Seguin

N^o. 6.
Acte De
Décès
de
Elionore Mélanie
Durivquet.
16 Avril.

âge de trente-un ans, boulanger, en Jean Louis Gastien, âgé de quarante-cinq ans, Cosseron, tous deux hommes majeurs demeurant à Villardon, en proche voisine du déclarant; lesquels sont ainsi que le père de l'enfant comparant le déclarant signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite.

V. A. A. Marre
Gastien Germaine A. Désignier
V'fem

Pan nul hui ent soixante-deux, le dize avril, cinq heures du soir; par devant moi Adolphe Désignier, Maire en office public de l'étaut civil de la Commune de Villardon; son Compagnon Jean Pierre Roim, âgé de cinquante-trois ans, manuvrier, et Médard Dantan, âgé de cinquante-trois ans, aussi manuvrier, tous deux hommes majeurs demeurant à Villardon, en proche voisine de la défunte ci-après nommée; lesquels nous sommes déclaré que Elionore Mélanie Durivquet, âgée de quatre-vingt trois ans, sans profession, vit en commun à Villardon, fille des défunts Claude Ambroise Durivquet, et Marie Elisabeth Jouy, et veuve de Etienne Jacques Degrain décédé à Villardon le vingt six décembre nul hui, Cœs cinquante-trois, est décédée au même lieu au domicile de sa fille Hélène Mélanie Degrain, aujourd'hui, à deux heures du soir; et après nous être assuré du décès, avons dressé le présent acte, que le second tenir à son signé avec nous après lecture faite. Le premier témoign, père du défunt susnommé, nous a déclaré ne faire signe.



N^o 7

Acte De
Décès
de
Alexandre Hippolyte
Chardon.

19 Mai.

les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Canton Seain 1^{er} Désignier

Pan nul hui cent soixante-deux, le dix-neuf mai, trois heures du soir; par devant moi Adolphe Désignier, Maire en office public de l'étaut civil de la Commune de Villardon; son Compagnon Julien Alexandre Chardon, âgé de vingt-huit ans, manuvrier, en François Alexandre Vandascal, âgé de quarante-deux ans, instituteur, tous deux hommes majeurs demeurant à Villardon; le premier père, et le second proche voisin du défunt ci-après nommé; lesquels nous sommes déclaré que Alexandre Hippolyte Chardon, âgé de deux ans quatre mois, sans profession, né à Charmentier de ce même canton, demeurant à Villardon; fils de Julian Alexandre Chardon, premier tenor ci-dessus nommé, et de Julienne Julie Molay, âgée de vingt-sept ans, sans profession, demeurant à Villardon, avec son mari, est décédé au même lieu, au domicile de ses parents morts, aujourd'hui à six heures et demie du matin; et après nous être assuré du décès, avons dressé le présent acte, que le second tenir à son signé avec nous après lecture faite. Le premier témoign, père du défunt susnommé, nous a déclaré ne faire signe.

A. M. Désignier A. Désignier

N^o. 8.

Acte De
Naissance
De
Alexandre Joseph
Soyer.

25 Mai

+ à l'exception du
Approuve le renoncement,
et tous mots négatifs
mis au previous act.

Dailleul

F^r Deshayme

Le vingt-cinq Mai, depuis heure Du Matin ; pro-
posse nous Adolphe Dediquier, Maire en
officier public de l'état civil de la Commune
de Châtillon, et Compagnon Louis Joseph
Soyer, âgé de trente neuf ans, Marchand
Demeurant à Châtillon, Lequel nous a déclaré
qu'il est à huit heures du Soir, il lui est
né en son domicile un enfant qu'il nous
présente, en que nous reconnaissions être
un Jeu. Masculin, en auquel il a donné
Le Prénom De Alexandre Joseph ;
Lequel enfant il a eu de joyeuse mariage
avec Antoinette Armande Dubois, âgée de
trente deux ans, dans Profession Demeurant
à Châtillon avec son mari ; Lequelle
présentation et déclaration nous ont été faite
en présence De François Alexandre Mandesel
âgé de quarante deux ans, Justicier, et
Christian Paul Henri Dailleul, âgé de
trente trois ans, Charretier, tous deux
renommés personnes Demeurant à Châtillon,
en proches voisins Du Dédicant ; Lesquels
ont signé que le père de l'enfant Compagnon
en déclarant, signé avec nous le present acte De
Naissance, après lecture faite. A la fin De l'enfant
Compagnon, nous a déclaré ne savoir signer.
Le père de l'enfant Compagnon, nous a déclaré
ne savoir signer.

Dailleul
F^r Deshayme

N^o. 9.

Acte De
Naissance
De



Charles Auguste
Dubois

8 Juin.

+ en proches voisins
Gustave Dubois Sébastien
Approuve le renoncement

Rain Alfred

Pichot Auguste

F^r Deshayme

N^o. 10.

Acte De
Naissance De
Maria Olympie
Garmigny.

8 Juin.

Le vingt-huit Juin cest soixante Deux, Le
soixante Juin, Sept heure Du Matin ; pro-
posse nous Adolphe Dediquier, Maire en officier
public de l'état civil de la Commune de Châtillon,
et Compagnon Marguerite Stéphanie Dubois, âgée
de trente ans, Marchande, Demeurant à Châtillon,
Lequel nous a déclaré que ce jour-joint à deux
heures Du Matin, il lui est né en son domicile
un enfant qu'il nous présente, en que nous
reconnaissons être un Jeu. Masculin, en auquel
il a donné Le Prénom De Charles Augustin,
Lequel enfant il a eu de son légitime épouse
Alice Rose Caron, âgée de vingt-huit ans,
sans Profession, Demeurant à Châtillon, avec
son mari ; Lesdites présentation et déclaration
nous ont été faites en présence De Alfred Désiré
Rain, âgé de trente ans, Marchand, et
Auguste Pichot, âgé de vingt-un ans en
semaine, Mariehal Ferrat, âgée de trente
mairies Demeurant à Châtillon, Lesquels
ont à l'exception du père de l'enfant Compagnon en
déclarant, signé avec nous le present acte De
Naissance, après lecture faite. A la fin De l'enfant
Compagnon, nous a déclaré ne savoir signer.
Pichot Auguste Rain Alfred

F^r Deshayme

Le vingt-huit Juin cest soixante Deux, Le
soixante Juin, Dix heures Du Matin ; pro-
posse nous Adolphe Dediquier, Maire en officier
public de l'état civil de la Commune de Châtillon,
et Compagnon Sophie Isidore Garmigny, âgée de vingt quatre ans, Demeurant,

Demandant à Grilardon, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à huit heures du matin, il lui est né en son domicile une enfant qu'il nous présente, et que nous reconnaissons être de sexe féminin, et à laquelle il a donné les Prénoms de Marie Olympie; Laquelle enfant il a en de son légitime mariage, avec Louise Aglaé Befoissé, âgée de trente ans, sans Profession, Demeurant à Grilardon avec son mari. Lesdés présentation et déclaration nous ont été faites en présence de Christian Paul Denis Billeul, âgé de trente sept ans, Charron, et Michel Adolphe Trosset fourrier, âgé de cinquante cinq ans, Gauvain l'habitant, deux témoins, maîtres Demeurant à Grilardon, le premier bœufier, et le second poivrière Véronique Garnier déclarant; Lesquels nous ainsi que le père de l'enfant Compariant et déclarant, devant nous le présent acte de naissance, après Lecture faite par

D'Abbeville Garnier
et Befoissé
et Trosset



heure du jour, il lui est né en son domicile, lequel se trouve en voyage pour le port du Canal de l'Ourcq, territoire de Grilardon, un enfant qu'il nous présente, et que nous reconnaissons être de sexe Masculin, en quel il a donné le Prénom de Amédé; Lequel enfant il a en son légitime mariage, avec Marguerite Bécaire, âgée de quarante deux ans, sans Profession, Demeurant à La petite Ville, avec son mari. Lesdés présentation et déclaration nous ont été faites en présence de Jules Ernest Véquin, âgé de trente six ans boulanger, et Frédéric Victor Dubois, âgé de quarante deux ans, Maréchal ferrant, tous deux témoins majeurs Demeurant à Grilardon, en prez des versés du lieu de la naissance ouïus enfant; Lesquels nous à l'exception du père de l'enfant Compariant et déclarant, devant nous le présent acte de naissance, après Lecture faite par Louis Compariant père de l'enfant, nous l'avons déclaré ne favoris signé.

Véronique Garnier
Frédéric Victor Dubois
et Befoissé

N^o. 11.

Acte De
Naissance
de
Amédé
Lebon,
10 Juin.

N^o. 12.

Acte De
Décès
de
Appelante Rose
Linet.

11 Juin.

Quinze huit cent soixante deux, le vingt six juillet, huit heures du matin; pour servir nous Adolphe Désiré, Maistre et officier public de l'état civil de la Commune de Grilardon; et Compatriote Antoinette Trosset Lebon, âgée de quarante trois ans, Maréchale du Canal de l'Ourcq, Demeurant à la petite Ville près Gris, quartier de Marne, quatre trente huit ans; lequel nous a déclaré qu'il était à cez

Quinze huit cent soixante deux, le vingt six juillet, huit heures du matin; pour servir nous Adolphe Désiré, Maistre et officier public de l'état civil de la Commune de Grilardon; Son Compatriote Jean Pierre Bégin, âgé de cinquante trois ans, Marouvia, et Michel Dubois, âgé de cinquante ans, aussi Marouvia, tous deux témoins majeurs Demeurant à Grilardon

+ frère) M. A
Approuver le reuris bon
en deux mots toutis mille
et deux
N. Etat de Trilbaix

le premier aïeul, et le second proche Vieux
Duquel ci après nommee; Lesquels nous
ou Velain que Appelantine Renée
Lisart, âgée de ~~20~~ vingt ans le vingt jour
né à Charentenay, Canton de Clans Souilly,
Domicile à Arment meuse Capot, Seu
Profession fils de Louis François Auguste
Lisart Jardiner et de Marie Marguerite
Léonie Rain, Demeurant ensemble à Arment,
les décès audis Trilbaix, au Domicile
de Jean Pierre Rain son aïeul en premier
nomme ci dessus nommee, hier à Sept
heures du Soir, et après nous être assuré
que décès, avons dressé le présent acte,
que les déclarants ont signé avec nous
après lecture faite.

1^{er} Désignation
de Trilbaix. Etat

Acte De
Naissance
De
Amélie Julie
Fourier,
28 Juin

Can mil huit cent soixante deux,
le vingt huit Juin, quatre heures du
Soir; par devant nous Adolphe Delignier
Maire et officier public de l'état civil
de la Commune de Trilbaix; est comparu
Jules Fourier Fourier, âgé de vingt quatre
ans, Garde d'habits, demeurant à
Trilbaix; lequel nous a déclaré que
ce jadis hui, à ouze heures du Matin, il
lui est né en son Domicile une enfant
qu'il nous présente, et que nous reconnaissons
être du sexe Féminin, et à laquelle
il a donné les Prénoms de Amélie
Julie; laquelle enfant il a en son



legitime) Mariage, avec Céris Victoire
Vaudescal, âgée de Dix neuf ans, Coiffurière,
Demeurant à Trilbaix avec son mari;
lesdites présentation et déclaration nous
ont été faites en présence de Michel
Adolphe Ropos Fourier, âgé de Cinquante
cinq ans, Garde d'habits, en francis
Alexandre Vaudescal, âgé de quarante
ans son frère, tous deux citoyens
maisons Demeurant à Trilbaix; le premier
soir, et le second beau jour du déclarant;
lesdites sont aussi que le père de l'enfant
Comparut en déclarant, signé avec nous
le présent acte après lecture acte.

2^{me} Désignation
de Trilbaix.
Etat

N.º 14
Acte De
Naissance
De
Léon Aimé
Milville.
6 Juillet.

Can mil huit cent soixante deux, le
Sept Juillet, quatre heures du Soir; par devant
nous Adolphe Delignier, Maire et officier
public de l'état civil de la Commune de
Trilbaix; en comparu Joseph Désiré
Milville, âgé de Trente un ans Cultivateur,
Demandant à Trilbaix; lequel nous a
déclaré qu'il bientôt à ouze heures du Soir,
il lui est né en son Domicile un enfant
qu'il nous présente, et que nous
reconnaissons être du sexe Masculin,
et auquel il a donné les Prénoms

De Léon Aimé, lequel enfant il
 a eu de son légitime Mariage, avec Hortense
 Félicité Martin, âgée de Vingt Sept ans,
 même Profession que son mari, Démourant
 avec lui aussi à Trillardon ; Leur déclarée
 présentation et Déclaration nous ont été
 faite en présence de Jacob Louis
 Théodore Milville, âgé de Cinquante quatre
 ans, Cultivateur, père du Déclarant et
 Daniel Léon Fobard, âgé de Trente Cinq
 ans, aussi Cultivateur, frère jumeau du
 Déclarant, tous deux témoins majeurs
 Démourant à Nanteuil les Meaux,
 Seine et Marne, lesquels ont assuré que
 le père de l'enfant Compagnon est Déclarant,
 ainsi avec nous le présent acte de
 Mariage, après l'lecture faite.

J. D. Milville
 J. Milville
 J. D. Fobard

No. 11.

Acte de
 Mariage
 De
 Ernest Etienne
 Sébastien
 et
 Léodie Adèle
 Bertrand.

10 Juillet.



agé de Cinquante six ans, Manoucheiro
 et De Virginie Victoire Piquet, âgée de
 Cinquante trois ans, sans Profession, Démourant
 ensemble à Trillardon, résidant ici présente
 en personne, nous son Déclarant Consentir au
 présent Mariage d'une part, de Léodie
 Adèle Bertrand, âgée de Dix neuf ans
 et Demi, Manoucheiro, résidant ensemble à
 Trillardon, fille unique de Armand François
 Bertrand, âgé de Cinquante Cinq ans, serrurier
 et De Virginie Diarie, âgée de quarante
 ans, Manoucheiro, Démourant ensemble
 à Trillardon, lesquels, aussi ici présente
 en personne, nous son Déclarant consentir au
 présent Mariage d'autre part. Le tout
 sur ce dessus constaté ainsi qu'il résulte
 des Actes de Naissance de l'époux et
 de l'épouse, qui nous ont été produits, et
 que nous avons sous les yeux ; Lesquels
 après avoir été paraphés par nous, et
 pris les parties fraternelles, resteront annexes
 au présent acte. Lesquels nous sur ce dessus
 de l'acte à la célébration du mariage jetteront
 l'acte, et sur les publications sur le
 faire en notre Paroisse, Savoir, Les Dimanches
 Vingt Quatre et Vingt Neuf Jours Services
 à l'heure de Messe. Aucune opposition
 contre mariage ne nous ayant été manifestée,
 faisant Droit à leurs Réquisitions, après
 avoir l'ouïe (lecture) de toutes les pièces
 ci-dessous mentionnées, ainsi que du
 Chapitre 1^{er} du Code Civil relatif au
 mariage, avons demandé au futur époux

et à la future épouse, si elle voulait se prendre pour mari et pour femme, chaem
plus ayant répondue l'espousale le affirmativement,
avant fidèle au nom de la loi que le sieur
Emile Chéophile Réau en la
diminuelle Leode Aude Brachard, étaient
mari en mariage. D'apres la loi du
Dix Juillet mil huit cent cinquante, nous avons
intitulé les deux futures époux ainsi que les
personnes présentes autrement le présent mariage
à nous déclaré s'il avait été fait entre eux,
un Contrat De Mariage; Lesquels nous avons
tous attesté qu'il n'en de avoit pas été fait.
De quoi avons dressé acte devant
le presence de Eugenie Beaum
Réau, âge de cinquante ans, veuve,
demeurant à Trilbaire, Cauton en arrondissement
de Mâcon, Cousin germain de l'époux, et
Jules Léopold Réau, âge de vingt
ans, Charon, demeurant à Trilbaire,
fils de l'époux; de Jean Baptiste Amable
Vasse, âge de cinquante trois ans, cultivateur
demeurant à Trilbaire, grand oncle maternel
de l'époux, de Pierre francois Févre, âge de
quarante trois ans, Cordonnier demeurant à Cognac,
Cauton de Longes, tenu des manu, oncle maternel de
l'époux, et tous quatre témoins majeurs; Lesquels
ont écrit sur les parties contractantes, signé avec
eux, le présent acte, après Lecture faite.

Leode Aude Brachard Beaum
épouse Chéophile Réau

Brachard Beaum & cette
Réau

acte pour cause de la mort de son épouse
établi par monsieur le greffier

N° 16.

Acte De
Mariage

De
Albertine Camille
Marland

26 Juillet.

Le Vendredi 26 Juillet de l'an de notre Seigneur
1850, à la ville de Trilbaire, dans le canton de
Trilbaire, dans le département de Saône et Loire,

Il y a eu mariage entre deux personnes
d'âge de quarante deux ans, Mme Albertine Camille
Marland, et M. Charles Jules Léopold Réau;
qui résident à Trilbaire, dans le canton de Trilbaire,
demeurant à Trilbaire, il a été déclaré que
cejourd'hui à neuf heures du matin, il lui
est né en son domicile une enfant qu'il
a nommé Charles, et que nous reconnaissions être
cette enfant Eugenie, et à Laguelle il a donné
la Prénommé De Albertine, Camille;
Laguelle enfant il a eu le nom d'Albertine Marland,
avec Urbain Aubert, âge de trente trois
ans, sans Profession, demeurant à Trilbaire
avec son Mari; Lesdits témoins, et
déclarant nous ont été cités en présence
de Jacques François Picard, âge de
quarante neuf ans, Cordonnier dans le Canal
de l'Ourcq, et François Rose Frère, âge
de trente neuf ans, menuisier tout de
même, demeurant à Trilbaire,
et prêcheur Vicain du Déclarant; Lesquels
ont écrit que le père de l'enfant, Eugenie
et déclarant, signé avec nous le présent acte
de mariage, après lecture faite.

Picard

J. Bérymeyer
frère P

Matlaut

N^o. 17.

Acte De
Naissance
De
Georges Louis
Delaroche,

2 Août.

Le vingt et un juillet de l'an mil sept cent soixante deux, le
 Deux Soixante Cinq heures du soir, par devant
 monsieur Adolphe De Léguier, Maire et officier public
 de l'état civil de la Commune de Chibardon; est
 Comparu Louis (Gérard Delaroche) âgé de
 quarante ans, cultivateur, demeurant à Chibardon;
 Lequel nous a déclaré que ce jour-là il a une heure
 au matin, il lui est né en son domicile un
 enfant qui il nous présente, en que nous
 reconnaissons être Georges Louis, en aquel
 il a donné des libellons de Georges Louis;
 Lequel enfant il a eu de son legitimate (Mariage),
 dix-huit mois avec Denise Julie Legendre, âgée de
 trente-trois ans, femme de
 Delaroche Georges Louis dont la naissance est constatée dans
 l'acte ci-dessous à contracté dans
 l'acte ci-dessous à contracté dans
 mariage avec cet enfant Louis
 dont mention fait par
 nous, maire et officier de l'état
 civil le vingt mai mil sept cent
 quarante Cinq ans, Charon, et François
 Alexandre Videascal, âgés de quarante deux ans,
 cultivateurs tous deux tuteurs inscrits devant
 à Chibardon, le jugeant sans déclarant;
 Lesquels ont ainsi que le père de l'enfant
 comparant et déclarant, signé avec nous
 le présent acte de Naissance, après lecture faite;

Eug. Delaroche

Sig. Delaroche
Sartier T. D'agymine

N^o. 18.

Acte De
Naissance
De
Sartier

Le vingt et un juillet de l'an mil sept cent soixante deux, le
 premier Septembre, neuf heures du matin, par
 devant nous Adolphe De Léguier, Maire, et

Acte De
Naissance
De
Marie Camille
Foy.

31 Août.

Officier public de l'état civil de la Commune
 de Chibardon; est Comparu Pierre (Baron)
 Foy, âgé de trente-sept ans, Maçon
 demeurant à Chibardon; lequel nous a
 déclaré qu'il est né le vingt et un Août, à sept heures
 du soir, il lui est né en son domicile une
 enfant qu'il nous présente, en que nous
 reconnaissons être Du Jex (Pépin), en laquelle
 il a donné des libellons de Marie Camille;
 Laquelle née le vingt et un Août son legitimate (Mariage),
 avec Marie Clémentine Blattant, âgée de
 trente ans, sans Profession, demeurant à
 Chibardon avec son mari; Lequelles présentation
 et déclaration nous ont été faite en présence
 de Pierre Louis Etienne Foy, âgé de
 soixante Cinq ans, Cordonnier du hameau
 de la Vétoie, en Chibardon, et Louis Alexandre Foy,
 âgé de Vingt-deux ans, Maréchal-ferrant,
 demeurant à Chibardon; lesquelles sont aussi
 que le père de l'enfant Comparut et déclarant,
 signé avec nous le présent acte de Naissance,
 après Lecture faite;

A Foy

b Foy

Foy

P. Delorme

N^o. 19.

Acte De
Décès
De
Louis (Gérardine)
Delaroche

16 Septembre

Le seize Septembre, Deux heures du soir, par
 devant nous Louis Ferdinand (Maire), adjoint
 au Maire, en officier public de l'état civil de
 la Commune de Chibardon, pour l'abrienné en Mairie;

Son Compagnon André Omerine Debeauvais,
âgé de trente deux ans, Maoutrier,
épouse Clément, âge de trente trois ans,
Domestique, tous deux témoins majeurs demeurant
à Grilbardon, le premier quadre, et le second
précédé Paris de la Déserte, ci-après nommée ;
Lesquels témou ons Déclaré que Louise
Josephine Domerie Dely, âge de Cinquante
neuf ans en Seine, Maoutrier née en
Grenay, Canton de Claye-Souilly,
domestique Madame fille des défunts Pierre
Hippolyte Dely, et de Geneviève Antoinette
Décah, en l'espous de Pierre Louis Leroy,
âgé de soixante-seize ans, Mauvais, demeurant
bushi à Grenay ; est décédé à Grilbardon,
auquel lieu il habite depuis du moins, au domicile
du Sieur André Omerine Debeauvais, son gendre,
et premier témoin ci-dessus nommé ; et après
nous être assuré du décès, avons déclaré le
présent acte, que les déclarants ont signé avec
nous, après lecture faite.

O Debeauvais et Venu
G. Debeauvais

N° 20.

Acte De
Naissance
de
Abel
Deufford.

9 Novembre.

N° 21.

Acte De
Mariage
de
Pierre Victor
Dallant,
et
Marie Louise
Le Poer

8 Décembre

Il lui est né en son domicile une Enfant
qu'il nous présente, en que nous reconnaissions
être Du sexe Masculin, en quel il
a baptisé Le Nom D', Abel ; lequel
enfant il a au de son litame Marie,
avec Adèle Scholastique Lavilloz, âgée
de quarante ans, mère Professeur que son
mari, Demourant avec lui à Grilbardon ;
Lesdits témoins et déclaratifs, nous ont été
faits au prisme de Jean Pierre Rose Papillon,
âgé de Soixante quatre ans, Drapier, Jean
Papillon déclarant, et Jean Marie Chabot,
âgé de Cinquante Deux ans, au fil Drapier
précité, Né à Grilbardon, son père, toujours
majeur demeurant à Grilbardon ; Lesquels, son
avis que le père D' L'enfant Compagnon et Déclarant,
signé avec son présent acte de Naissance,
après lecture faite.

Baptême Estenu Souffler

P. Dodgynus

Naissance d'un enfant de vingt deux, le Lundi
huit Décembre, des heures Du Matin ; Lequel enfant
Louis Ferdinand Maurice, né à Paris de la Commune
de Grilbardon, officier public de l'état civil, pour Sébastien
Despine, son Compagnon, publiquement dans la Mairie
Commune, Pierre Victor Dallant, né à Vendeuvre
l'an 1800 en Seine, Charretier, né à Neuilly,
Canton de Daunay-Sainte-Catherine, demeurant à
Grilbardon, fils majeur des défunts Pierre Victor
Dallant, et de Marie Marguerite Le Poer,
en vue de Eugénie Olga Courtois, déclaré à
Neuilly, une paroisse. En Marie Louise

Naissance
de
Abel
Deufford.
9 Novembre.

Le Roi, âgé de vingt et un ans quatre mois,
Demeurant à Pélouey, Département du
Finistère, Demeurant depuis à Villeneuve, Canton
de Meaux, depuis moins de six mois, en la
Droite à Pont l'abbé, Département du Finistère;
fille majeure de François Le Roi, âgé de
soixante deux ans, journalier, Demeurant à Pont
l'abbé, le Consultant au pricier Mariage,
ainsi qu'il résulte d'un acte en brevet, fait
le passé à Pont l'abbé en l'état en par-
tient, Nélie Emile Gravoult, en son Collège
Notariale à Pont l'abbé, (Finistère), en Date
du Dix Novembre mil huit cent soixante deux,
mariée à l'église, qui nous a été produite, et
que nous avons sous les yeux; Léquel après avoir
été paraphé par nous, en faveur de la partie produisante,
restera annexé au présent acte, et de la sorte
Marie Louise Volant d'autre part, lequel est
ci dessus constaté ainsi qu'il résulte des Actes
de Naissance de l'époux et de l'épouse, ainsi que
les actes de Dieu Inspire et nous, et de la
première femme de l'époux, ainsi que l'acte de
Dieu et de la mère de l'épouse, qui nous ont été
produits, et que nous avons sous les yeux; Lesquels
après avoir été paraphés par nous, et par les
parties produisantes, resteront annexés au
présent acte. D'après la loi du Dix Juillet
mil huit cent cinquante, Nous avons interposée
les deux futures époux, devant déclarer s'il avait
été fait entre eux un Contrat de Mariage,
Lesquels nous avons attesté qu'il n'en avait pas
été fait. Lesquels nous nous réjouissons de procéder à la
Célébration du Mariage projeté entre eux, et

13

Dans les Publications où sont faites en notre Mairie
les Dimanches Vingt trois et trente Novembre
dernier, à l'heure de Midi, et aussi en celle
de Pont l'abbé, Savoir le Dimanche neuf
en seize Novembre auquel dernier, d'après un
Certificat délivré par Monsieur Le Maire du village
Pont l'abbé, en date du Dix Neuf Novembre
auquel dernier, il a été fait acte de mariage
paraphé par nous, et sur la partie produisante
restera ainsi tel au présent acte. Aucune
opposition ayant été faite ne nous ayant été
signifiée, faisant droit à leur question; et
après avoir connue lecture de toutes les pièces
et dessus mentionnées, ainsi que du Chapitre
Six du Code Civil relatif au Mariage;
avons demandé au futur époux et à la
futrice épouse, si elle souhaitait de prendre pour
nom en peu femme, Chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement
avant déclaré au nom de la loi, que le
Sieur Pierre Victor Platteau, et la
Madame Marie Louise Le Roc, étaient
mis en Mariage. De quoi avons été
acte sur le Chay, en presence de Pierre
Bourel, joy, âgé de trente huit ans, Marçay,
Jean Paul de Lépinay, et François Alexandre
Pascal, âgé de quarante deux ans
Instituteur, ami de l'époux; De
Alphonse Charpentier, âgé de quarante
Neuf ans, Manouras, et Denis
Julien Camerinet, âgé de quarante
Neuf ans, Manouras, tous deux
amis de l'épouse, en fois quatre
Demeurant à Tréillardou, en témoins majeurs.

Lesquels ont ainsi que les parties Contractantes
Signé avec nous le présent acte après
Lecture faite excepté l'épouse qui n'a pas déclaré
ne savoir signé.

Platteau

J. Jey Charpentier

D. L. D. Donc son

Fauvel

Maurice

N^o 22.

A de Dices
de Chapelle,

28 Décembre.

Le vingt-huit Décembre une heure du soir, par
devant nous Adolphe Dubigny, Maire et
officier public de l'état civil de la Commune
de Chilbardou, son concubin Jean Pierre
Vermille, âgé de cinquante trois ans, bûcheron
de Lorraine, et André Etienne Dubigny,
âgé de trente deux ans, boulanger, tout deux
témoin majeur demeurant à Chilbardou, en
proches voisins du lieu de décès du ci-
après nommé; Lesquels nous ont déclaré que
Lion Chapelle, âgé de vingt cinq ans en
avant, peintre en bâtiments demeurant à
Mœurs, fils du défunt Etienne Chapelle,
et de Jeanne Geneviève Imbauld, en état de
chimie, bâtonnier à Chambéry, a été
trouvé par eux pendu sur le territoire de
Cette Commune, dans le hameau de Lorme, préjour d'au
hameau de Mœurs, en avant nous être assuré
de ce décès, avons dressé le présent acte, que les
Déclarants ont signé avec nous, après lecture faire

Vermille

D. Dubigny

P. Dubigny

Clos en arrière le Présent registre pour
Nom Marie de La Commune de Chilbardou
Nominé, le jour hui vingt-un Décembre,
mil huit cent soixante-deux
J. Dubigny

89

*Table alphabétique des Actes
Contenus au présent Registre.*

Naisances.

No. Série Regis	No. du Regis	Noms et Prénoms.	Date des Actes.	Date Naissance.
1.	20.	Bouffard Abel	9 Juin	9 Juin
2.	4.	Bouvier Léon Alexandre	17 Mars	18 Mars
3.	17.	Belarache Georges Loin	2 Avril	2 Avril
4.	9.	Dubois Charles Augustin	8 Juin	8 Juin
5.	13.	Fourcier Amélie Julie	22 Juin	22 Juin
6.	12.	Foy Marie Camille	21 Mars	17 Juin
7.	10.	Cézuniquy Marie Olympe	8 Juin	8 Juin
8.	3.	Gérardin Emile	10 Mars	10 Mars
9.	11.	Lebon Aimée	10 Mars	11 Juin
10.	16.	Martland Albertine Camille	26 Juillet	26 Juillet
11.	1.	Marie Sophie Alexandrine	24 Mars	24 Mars
12.	14.	Milville Léon Aimé	6 Juillet	6 Juillet
13.	1.	Pain Louise Adémae	8 Janvier	8 Janvier
14.	8.	Soyer Alexandre Joseph	2 Mai	28 Mai

Mariages.

No. Série Regis	No. du Regis	Noms et Prénoms.	Date des Actes.	Date des Mariages Décess.
1.	2.	Bourier Auguste et Charpentier Léopoldine Geneviève	3 Mars	3 Mars
2.	21.	Blatteau Pierre Victor et Le Roi Magne Louise	8 Décembre	8 Décembre
3.	15.	Pelanneau Ernest Théophile et Brachard Léodie Odile	10 Juillet	10 Juillet

Décess.

1.	22.	Chapelle Léon	28 X ^e	28 X ^e
2.	7.	Chardon Alexandre Hippolyte	19 Mai	19 Mai
3.	19.	Dely Louis Josephine Marie	16 Juin	16 Juin
4.	6.	Durquet Eleonore Melania	16 Avril	16 Avril
5.	12.	Dinard Appolinaire Félix	26 Juin	25 Juin

Récapitulation

Naisances	14.
Mariages	3.
Déces	5.

Total 22 Actes

Certificé sincère en véritable par nous (Maire) de la Commune
de Chabardon, Bourgogne, le jour du mois d'Avril, mil
sept cent soixante trois. / D. Dugimont